



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE CHATILLON 92



Affiliation FFTA : 0892186

CONCOURS EN SALLE 2 x18 mètres

SELECTIF POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE

SAMEDI 14 & DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2026

Lieu : Gymnase République, 21 Avenue de la République à Châtillon
(Accès possible par l'Allée Pierre de Coubertin, au niveau du 68 Avenue de la Liberté)

Horaires :

	Samedi		Dimanche	
Ouverture du greffe	9h30	14h00	9h00	13h30
Inspection du matériel	10h10	14h40	9h40	14h10
Entraînement sur blasons (3 volées)	10h30	15h00	10h00	14h30
Début des tirs comptés	11h00	15h30	10h30	15h00

Les blasons ne seront pas changés après l'entraînement, sauf nécessité.

Les U11 ne seront accueillis que sur le départ du samedi 15h30.

Catégories et Blasons :

	U11	U13	U15	U18 - U21 - S1 à S3
Arcs Classiques	Ø 60 à 10 m	Ø 60		Ø 40 (*)
Arcs nus		Ø 60		Ø 40 (*)
Arcs à poulies		Tri-spots Vegas Ø 40		

(*) Possibilité de tir sur tri-spots Vegas sur demande lors de l'inscription.

Récompenses : Remise des prix :

- Le samedi après les tirs pour les U11
- Le dimanche vers 18 heures pour les autres catégories, suivie du verre de l'amitié
 - Aux trois premiers de chaque catégorie
 - A la première équipe de 4 tireurs (3 meilleurs scores) :
 - Arc Classique Hommes / Femmes
 - Arc à poulies Hommes / Femmes
 - Arc sans viseur, avec mixité possible
 - Jeunes (U11 à U21) avec mixité possible et 1 arc à poulies maximum

Les équipes devront être déposées à l'avance ou lors du passage au greffe du 1^{er} tireur du club.

Inscriptions : 10 € pour toutes les catégories

Merci de limiter à 10 le nombre d'archers du même club sur un départ

Réservation par mail : concours@ctac92.com à confirmer par l'envoi du règlement dans les 3 jours

Fiche d'inscription à retourner dûment remplie à

Claudine GUILPAIN – 35 Avenue de Paris – 92320 CHATILLON

accompagnée d'un chèque libellé à l'ordre de CTAC 92

ou virement IBAN : FR76 1027 8060 3400 0206 1950 105 – BIC : CMCIFR2A

(Préciser nom du club/Nom archer OU nom du club/Nombre d'archers)

Remarques :

Chaussures de sport en salle obligatoires

Tenue blanche ou de club appréciée

L'utilisation des flèches carbone est sous la responsabilité de l'archer.



En partenariat avec

GOLD ARCHERY

La buvette sera ouverte pendant toute la durée du concours.

Compagnie ou club : _____

Nom et adresse du responsable : _____

e-mail _____

Téléphone : _____

[illegible]

Total à payer : _____ archers X 10,00 Euros = _____

Fiche d'inscriptions à adresser à Claudine GUILPAIN - 35 Avenue de Paris - 92320 CHATILLON

Accompagnée du règlement par chèque libellé à l'ordre de CTAC 92,

Ou virement IBAN : FR76 1027 8060 3400 0206 1950 105 – BIC : CMCIFR2A (*Préciser nom du club/Nom archer OU nom du club/Nombre d'archers*)

Date limite de réception : une semaine avant le concours



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC DE CHATILLON 92

Gymnase République, 21 Avenue de la République à Châtillon

(Accès possible par l'Impasse Pierre de Coubertin, au niveau du 68 Avenue de la Liberté)

